

**Appel à projets pour cofinancement de thèses  
(Financement de la part établissement)  
COFUND Artificial Intelligence for the Sciences (AI4TheSciences)**

**Date butoir : 15 janvier 2023**

**Contexte**

Le [COFUND AI for the Sciences](#) est un programme doctoral porté par l'Université PSL, qui offre l'opportunité de **cofinancer des thèses aux interfaces de l'intelligence artificielle (IA) ou du traitement de données massives**.

Les thèses sont ouvertes à toutes les disciplines de PSL (physique, chimie, histoire, économie, etc.), tant qu'elles font appel à des techniques d'IA ou de traitement de données massives.

Dans le cadre de la troisième vague de cofinancement de thèses, [un nouvel appel à projets de thèses vient d'être lancé par l'Université PSL](#) ; les propositions de sujets peuvent être soumises entre le 28/11/2022 et le 31/01/2023 (pour des thèses qui débuteront en septembre 2023).

**Pour cette dernière cohorte, les thèses pourront également être menées en mathématique ou informatique à partir du moment où elles portent sur une application à une discipline autre.**

Ce mécanisme européen permet de financer la moitié du coût d'un contrat doctoral, la seconde moitié (appelée *part établissement*) restant à la charge de l'établissement ou de l'équipe d'accueil du doctorant.

Dans ce cadre, le programme [Dauphine Numérique](#) se propose d'abonder la *part établissement* d'un contrat doctoral qui serait soutenu dans le cadre du COFUND.

**Le projet lauréat obtiendra ainsi le financement complet d'une allocation doctorale.**

**Qui peut répondre ?**

Le présent appel à projets est ouvert à toutes les équipes de recherche de Dauphine - PSL, toutes disciplines confondues, intéressées par ce dispositif.

Les demandes sont à soumettre selon les modalités de l'appel à projets lancé par le programme COFUND ; cf. texte de l'appel à projet :

<https://psl.eu/sites/default/files/2022-11/2022 - 3e cohorte - aap these cofund artificial intelligence for the science universite psl.pdf>

**Contact et modalités pratiques**

Les demandes de financements sont à adresser, **jusqu'au 15 janvier 2023**, à Stéphanie Senlis, cheffe de projet Dauphine Numérique : [stephanie.senlis@dauphine.psl.eu](mailto:stephanie.senlis@dauphine.psl.eu)

**La sélection sera effectuée par un jury constitué des membres du comité de pilotage de Dauphine Numérique qui désignera le projet retenu.**

*N.B.* : l'équipe retenue devra ensuite soumettre sa demande dans le cadre de l'AAP de PSL.

Contact pour toute demande d'information concernant le programme COFUND AI4TheSciences : [Bruno Bouchard](#) ou l'équipe projet de PSL : [ai-for-the-sciences\\_team@psl.eu](mailto:ai-for-the-sciences_team@psl.eu)